

**ACTIVITÉS DE L'ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE
LES MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA) DANS
LE CADRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES
MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

Rapport à la 49^{ème} réunion du Comité des mesures sanitaires et
phytosanitaires des 20 et 21 octobre 2010

La communication ci-après, reçue le 13 octobre 2010, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

1. Soutien spécifique à certaines filières agricoles

1. L'OIRSA, en coordination avec les autorités sanitaires et phytosanitaires nationales et le secteur privé, continue de mettre en œuvre les programmes sanitaires et phytosanitaires de soutien aux filières agroalimentaires. Les actions menées ces trois derniers mois sont décrites ci-dessous.

Programme phytosanitaire de soutien à la filière des agrumes

2. L'OIRSA a coordonné et financé, conjointement avec le Service national mexicain de l'hygiène, de la sécurité sanitaire et de la qualité des productions agroalimentaires (SENASICA/SAGARPA), la visite d'experts du Fonds brésilien de défense de la citriculture (FUNDECITRUS). Des journées de travail sur la lutte contre le huanglongbing (HLB) ont été consacrées à la reproduction des expériences concluantes menées au Brésil en matière de lutte contre cette maladie dévastatrice. Y ont assisté 350 producteurs de différents États citricoles du Mexique.

3. Grâce à l'assistance technique fournie par des experts mondiaux des parasites de la famille des Thripidae (thrips et frankliniella), l'OIRSA a aidé les pays membres à renforcer leurs systèmes d'identification de ces parasites et à lutter contre ces derniers. L'assistance a consisté, entre autres mesures, à utiliser le logiciel d'identification et à renforcer les capacités de collecte, de conservation, d'envoi, de préparation et de montage des spécimens des laboratoires. De plus, une action a été menée en faveur de stratégies de gestion sur le terrain telles que la rotation des cultures, l'utilisation d'agents de contrôle biologique tels que les champignons entomopathogènes et la libération de prédateurs de parasites tels que *lorius insidiosus*. Ces parasites représentent de grands dangers phytosanitaires pour les cultures hortofruticoles de la région.

Programme phytosanitaire de soutien à la filière des légumes

4. Au Honduras, un cours-atelier sur la mineuse de la tomate (tuta absoluta Meyrick) s'est tenu avec l'assistance technique d'experts venus d'Espagne et d'Argentine. Cette activité servira de base à

la campagne de dépistage de ce parasite et à l'établissement d'un réseau régional et international de spécialistes en la matière.

5. Au Honduras, l'OIRSA a tenu, conjointement avec les autorités du Service national de protection zoo et phytosanitaire (SENASA/SAG), le Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique, des universités telles que l'Université autonome de Sinaloa, l'Université d'Arizona et la Fondation hondurienne de recherche agricole (FHIA), un atelier régional intitulé "le psylle de la pomme de terre/Ca. *Liberibacter solanacearum*: une nouvelle interaction complexe bactérie-insecte vecteur à l'origine de maladies de la pomme de terre et de la tomate dans les Amériques". Cet atelier a été organisé conformément au mandat que les ministres/secrétaires chargés de l'agriculture de la région ont donné à l'OIRSA pour qu'il s'efforce d'obtenir une assistance technique afin de prévenir l'invasion de ce parasite et de lutter contre ce dernier. En outre, et en application de ce mandat, un cours national sur la gestion de la paratrypanose (*Bactericera cockerelli*) et son association avec la bactérie *Candidatus Liberibacter solanacearum* a été donné au Nicaragua.

6. Un programme de formation intensive sur le parasite *Anastrepha Grandis* a été mis en œuvre au Panama au titre du soutien à la Direction nationale de protection phytosanitaire (DNSV/MIDA), dans le but de renforcer la campagne de surveillance et de dépistage de ce parasite. De plus, un soutien est apporté au programme d'éradication de ce parasite au Darién (Panama), province frontalière avec la Colombie, au moyen de fonds d'urgence de l'OIRSA et d'une assistance technique.

Programme sanitaire de soutien à la filière de production bovine

7. Avec l'appui de l'OIRSA et des ministères/secrétariats chargés de l'agriculture et de l'élevage, des études ont été entreprises en vue de déterminer la prévalence de la brucellose et de la tuberculose bovines à El Salvador, au Nicaragua, au Belize et au Honduras.

Programme sanitaire de soutien à la filière de production avicole

8. Dans le cadre du Programme régional de santé avicole visant les volailles de basse-cour, qui bénéficie du soutien financier du gouvernement du Taipei chinois, les plans d'action du Belize, du Guatemala, d'El Salvador, du Honduras, du Nicaragua, du Panama et de la République dominicaine ont été élaborés et approuvés. Ce programme a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et l'économie des ménages des petites communautés rurales en agissant en faveur des conditions de production, des conditions sanitaires, de la génétique et de la nutrition des volailles de basse-cour.

Programme sanitaire de soutien à la filière de production porcine

9. Dans le cadre du projet régional de prévention, de contrôle et d'éradication de la peste porcine classique (PREFIP III), mis en œuvre avec le soutien financier du gouvernement du Taipei chinois et de l'OIRSA, une simulation régionale a eu lieu au Guatemala dans le but de renforcer les services vétérinaires officiels des pays d'Amérique centrale, le Belize et le Panama, et de la République dominicaine au moyen d'une formation et de la mise en œuvre d'une stratégie régionale unique. Conformément aux directives de l'OIE, cette stratégie permet un dépistage précoce et facilite une réaction immédiate lorsqu'un foyer de maladies émergentes ou exotiques de porcins est détecté.

2. Activités de formation, d'assistance technique et de vulgarisation dans le domaine agrosanitaire et commercial

10. Au Nicaragua, une formation à la sécurité sanitaire des produits apicoles, axée sur la pathologie et le diagnostic, a été dispensée.

11. Au Honduras, l'OIRSA a soutenu le programme de formation d'inspecteurs du SENASA à la vérification des bonnes pratiques agricoles et des bonnes pratiques de gestion – Manuel de l'inspecteur, section fruits et légumes.
12. Au Honduras, l'OIRSA a organisé, avec l'assistance technique de l'ANFACO-CECOPECA (Espagne) un cours sur la validation et l'incertitude dans les essais physico-chimiques – norme UNE EN ISO/CEI 17025 et Décision 657/2002/CE, formant ainsi 16 techniciens de laboratoires d'analyse des résidus des pays d'Amérique centrale et de République dominicaine.
13. Au Nicaragua, le séminaire-atelier sur la formation à l'hygiène et à l'innocuité des produits de la pêche a été organisé en coordination avec la Direction de l'innocuité des produits agroalimentaires (DIA/MAGFOR), l'accent étant mis sur la législation de l'Union européenne et les résultats des derniers audits effectués par la DG-SANCO dans les pays de la région.
14. Au Honduras, un soutien a été apporté à la Division de l'innocuité des aliments (DIA/SENASA/SAG) aux fins d'une inspection préalable à un audit de l'hygiène des produits de la pêche et de l'aquaculture de la région du sud.
15. Au Honduras également, l'OIRSA a aidé la DIA/SENASA/SAG à organiser, avant un audit de bonnes pratiques agricoles et de bonnes pratiques de gestion, des visites d'établissements de production et de conditionnement d'ananas et de bananes exportés aux États-Unis, en préparation de la visite de l'Office de contrôle des médicaments et des produits alimentaires (FDA) des États-Unis d'Amérique.
16. Au Costa Rica, un atelier régional (bonnes pratiques agricoles, résidus de pesticides et contaminants, bonnes pratiques de gestion, "procédures opérationnelles normalisées en matière d'hygiène" et traçabilité) se tient à l'intention des formateurs du secteur des fruits et légumes. Il représente un effort conjoint du Service phytosanitaire de l'État (SFE/MAG), du JIFSAN, du FDA et de l'OIRSA.
17. Au cours du XVIII^{ème} congrès international des producteurs et exportateurs de melons et de pastèques, organisé par la Fédération des exportateurs de produits agricoles du Honduras, une conférence magistrale a été donnée sur le thème suivant: comment prévenir la contamination microbiologique des fruits et légumes frais et lutter contre cette contamination? Un exposé similaire a été fait au cours du XIV^{ème} congrès sur l'exportation de produits agricoles, organisé en 2010 par l'association des exportateurs non traditionnels de produits agricoles du Panama (GANTRAP).
18. L'OIRSA a rendu possible la visite technique que des fonctionnaires du Ministère du développement agricole (MIDA) et du secteur privé panaméens ont effectuée au Mexique pour prendre connaissance des travaux accomplis par le Comité d'État de protection phytosanitaire de Sinaloa (CESAVESIN). Ce comité est fondé sur l'organisation des producteurs agricoles, à l'échelle régionale, en conseils locaux de la protection phytosanitaire pour l'élaboration de programmes phytosanitaires et de stratégies de prévention, de contrôle et d'éradication des parasites et maladies des végétaux qui permettent de rendre plus compétitives la production, la gestion et la commercialisation des produits agricoles aux niveaux national et international.
19. Le Manuel de bonnes pratiques de fabrication dans les installations exportatrices de miel est actuellement mis à jour par le groupe *ad hoc* de la sécurité sanitaire et de l'innocuité des produits apicoles de l'OIRSA.
20. Au Panama, le Département de l'agriculture des États-Unis, l'Autorité panaméenne de l'innocuité des aliments (AUPSA) et l'OIRSA ont organisé la première journée de formation d'inspecteurs de l'AUPSA.

21. Au cours du XI^{ème} congrès national de médecine vétérinaire, organisé par l'Association panaméenne des vétérinaires, une conférence magistrale a été donnée sur le thème de "l'utilisation de médicaments vétérinaires sur les animaux producteurs de denrées alimentaires".

3. Soutien au processus d'harmonisation

22. En tant qu'organisation régionale de protection phytosanitaire dans le cadre de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), l'OIRSA a participé à la consultation technique n° 22 des organisations régionales de protection phytosanitaire. Les questions abordées à cette réunion ont été, entre autres: l'avenir de la protection phytosanitaire et la CIPV; le plan d'activités de la Commission des mesures phytosanitaires, les rôles et activités des organisations régionales de protection phytosanitaire: la mise à jour de la certification électronique.

23. De plus, l'OIRSA a organisé, en coordination avec les organisations nationales de protection phytosanitaire de ses pays membres et avec leur appui, la révision aux niveaux national et régional des projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) que la CIPV a présentés pour consultation en 2010. La consultation nationale s'est déroulée au Guatemala, au Honduras, à El Salvador, au Nicaragua, au Panama et au Belize avec la participation de producteurs, d'universitaires et de chercheurs. Les autorités des organisations nationales de protection phytosanitaire ont assisté à l'atelier régional tenu à El Salvador et les observations formulées ont été communiquées à la CIPV. Les projets de NIMP présentés pour consultation ont été les suivants: a) Approches systémiques de la gestion du risque lié aux mouches des fruits (TEPHRITIDAE); b) Appendice de la NIMP n° 15 (2009): Présentation de nouveaux traitements à inclure dans la NIMP n° 15; c) Approches des mesures intégrées pour les végétaux destinés à la plantation faisant l'objet d'un commerce international; d) Annexe de la NIMP n° 28 (2009): Traitement par irradiation contre *Ceratitidis capitata*; et e) Annexe de la NIMP n° 27 (2010): Protocole de diagnostic pour le Plum pox virus.

4. Renforcement des institutions nationales pour faciliter les échanges

24. La mise en œuvre du projet STDF/284 "Renforcement du comité national hondurien des mesures sanitaires et phytosanitaires" a commencé avec le soutien du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC).

25. En tant qu'organisme chargé de la supervision et de la surveillance du projet STDF-238 "Élaboration de systèmes de certification homologués HACCP pour les produits alimentaires transformés" mis en œuvre par AGEXPORT au Guatemala, l'OIRSA effectue le suivi pertinent et a rendu possible la mise en œuvre du projet en signant un accord de coopération avec AGEXPORT afin de rémunérer directement la société internationale de conseil sélectionnée pour fournir des conseils sur la HACCP et la norme ISO 17020 aux organismes d'inspection HACCP.

5. Alliances stratégiques en faveur de la santé et du commerce

26. Les activités prévues dans le cadre du projet "Systèmes harmonisés de traçabilité pour la filière bovine en Amérique centrale, Belize et Panama, et en République dominicaine" ont commencé. Il s'agit d'une alliance stratégique avec la Banque interaméricaine de développement (BID) dont la contribution, dans le cadre de son programme en faveur des biens publics régionaux, est de 1,2 million de dollars, la contrepartie régionale s'élevant à 700 000 dollars. Les activités menées sont entre autres: l'information sur le programme destinée aux principaux acteurs de la filière agroalimentaire bovine et l'analyse des expériences de la mise en œuvre des programmes de traçabilité dans les pays membres.

27. L'OIRSA apporte son soutien à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) aux fins du projet de coopération technique concernant le "renforcement du programme de surveillance épidémiologique et la réaction face à l'apparition de foyers d'encéphalite équine". Cette coopération consiste à augmenter les capacités techniques de diagnostic et de surveillance épidémiologique.

28. L'OIRSA a développé ses relations de coopération avec le Département de l'agriculture des États-Unis, ce qui a permis de signer un accord de coopération dans le domaine de l'innocuité des aliments. De plus, l'OIRSA et l'APHIS/USDA ont tenu récemment, au Honduras, un atelier régional sur les mollusques de quarantaine.

29. Dans le cadre de l'alliance entre l'OIRSA et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) aux fins de la mise en œuvre du projet de zones exemptes ou à faible prévalence de mouches des fruits, le groupe de travail conjoint a tenu une réunion de coordination du projet au cours du huitième Symposium international sur les mouches des fruits d'importance économique qui s'est tenu à Valence (Espagne). De plus, l'OIRSA a fourni une aide afin que des fonctionnaires des ministères/secrétariats chargés de l'agriculture de la région assistent à ce symposium.

Toute demande de renseignements complémentaires ou toute observation sur le présent rapport peut être envoyée à M. Edwin Mauricio Aragón Rojas, adresse électronique: earagon@oirsa.org; il est également possible de consulter la page Web suivante: <http://www.oirsa.org/>.
